Rothschild & Co Asset Management Europe

Avis de projet de fusion

Le 14 janvier 2019

FELIDAE PATRIMOINE (Fonds Commun de Placement Absorbé) et R-co OPAL EQUILIBRE (Fonds Commun de Placement Absorbant)

Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du FCP « FELIDAE PATRIMOINE » et du FCP « R-co OPAL EQUILIBRE ».

Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé Gérant,

Conformément à la décision de la Gérance de Rothschild & Co Asset Management Europe en date du 1er octobre 2018, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption du FCP « FELIDAE PATRIMOINE » (ci-après le « FCP Absorbé ») par le FCP « R-co OPAL EQUILIBRE » (ci-après le « FCP Absorbant »).

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 28 février 2019, calculées le 1er mars 2019.

L'apport effectué au FCP Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Conditions de l'opération

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 4 décembre 2018.

Les souscriptions et les rachats de parts du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 26 février 2019 à partir de 11h01, de façon à ce qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

La parité d'échange sera déterminée par le rapport suivant :

$$\frac{\text{Actif net du FCP Absorbé}}{\text{Valeur liquidative du FCP Absorbant}}$$

Pour ces calculs, il sera tenu compte du fait que les porteurs du FCP Absorbé qui, en fonction de la parité d'échange déterminée, n'auraient pas droit à un nombre exact de parts et/ou dix-millièmes de part du FCP Absorbant, obtiendront le remboursement du rompu (correspondant à la différence entre la valeur des parts et/ou millièmes de part du FCP Absorbé remises, et la valeur des parts et dix-millièmes de part du FCP Absorbant qu'ils auront reçues en échange) ou pourront verser en espèces le montant nécessaire à l'attribution d'un dix millième de part complémentaire.

Conformément à l'article 422-101 II du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers des FCP participants à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet de fusion peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour l'opération.

Si les termes de l'opération de fusion ne convenaient pas aux porteurs, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais à tout moment, les FCP Absorbant et Absorbé n'appliquant pas de commissions de rachat. La dernière valeur liquidative du FCP Absorbé sur laquelle les porteurs de parts et dix-millièmes de part du FCP Absorbé auront la possibilité de sortir sera celle datée du 27 février 2019.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 3 janvier 2019.

Pour plus d'informations:

Service Clients	Rothschild & Co Asset Management Europe
clientserviceteam@rothschildandco.com	29, avenue de Messine
https://am.eu.rothschildandco.com	75008 Paris

A propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Rothschild & Co Asset Management Europe propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild & Co Asset Management Europe offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs.

Nourrie par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild & Co Asset Management Europe articule son développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement.

Rothschild & Co Asset Management Europe élabore des solutions d'investissement véritablement sur-mesure pour chacun de ses clients. Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild & Co Asset Management Europe d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long-terme.

Plus d'information sur : https://am.eu.rothschildandco.com